

A43

ÉCHANGEUR
DE CHAMBÉRY

MOBILITÉS

LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER
DE L'ÉCHANGEUR DE CHAMBÉRY-NORD

N° 4

Janvier 2022

Nouvelle entrée de la zone des Landiers

Les ouvrages d'art sur la Leysse

À bicyclette...

Nouvelle entrée de la zone des Landiers Plus sûre, plus simple, pour toutes les mobilités !



Le nouvel accès à la zone des Landiers est en service depuis le 8 septembre dernier. Les commerces et entreprises bénéficient d'un accès repensé depuis la VRU et d'un nouveau giratoire adapté aux flux locaux et à l'importance économique de ce secteur de l'agglomération chambérienne. AREA a financé et réalisé l'intégralité de cet aménagement.



Nouvelle entrée

Déplacé plus au nord, le nouvel accès assure plus de fluidité et de confort aux automobilistes pour se rendre dans la zone d'activités. La sortie de la zone se fait, elle, par le grand rond-point de Villarcher sur la VRU ou par la rue Belle Eau.

Nouveaux giratoires de Villarcher-Marais et de Belle Eau

Le giratoire de Villarcher-Marais a été redessiné pour assurer une circulation fluide dans la zone et depuis la VRU. La signalisation routière a été intégralement renouvelée. La desserte des voiries et des commerces est ainsi facilitée.

Un giratoire a été créé rue Belle Eau par le Grand Chambéry avec un financement d'AREA pour compléter le dispositif et assurer une circulation optimale sur la zone.

Nouveau parking de covoiturage

AREA soutient le développement du covoiturage pour une mobilité durable. Le réaménagement de l'accès aux Landiers a permis de réaliser un nouveau parking de covoiturage de 40 places. Facilement accessible depuis la VRU et situé au départ des différents axes importants du nord de Chambéry, il complète celui réalisé au niveau de la barrière de péage.

Pour les vélos et les piétons

Au niveau du giratoire, l'avenue de Villarcher est équipée de bandes cyclables pour sécuriser les déplacements vélos. Les piétons disposent désormais de circulations sécurisées avec des trottoirs sur chaque côté des voies routières et des passages matérialisés pour les traverser. Il est ainsi possible de se rendre facilement d'un commerce à l'autre, sans emprunter son véhicule.

Pour les transports en commun

AREA a aménagé et matérialisé un nouvel arrêt de bus pour le réseau Synchro Bus. La desserte de la zone des Landiers Nord par les transports en commun est ainsi améliorée.

À l'écoute des entreprises et de leurs besoins

Pour cet aménagement, AREA s'est tenu à l'écoute des demandes des entreprises de la zone. Par exemple, des places de stationnement poids lourds ont été réalisées pour assurer le déchargement des véhicules des concessionnaires automobiles.

Nouvelle signalétique

Une nouvelle signalétique spécifique a été étudiée pour renforcer le confort de circulation et l'identité de la zone des Landiers. Elle sera mise en place prochainement.

Zone des Landiers

un nouvel accès et bien plus encore...

La mise en service de l'entrée de la zone des Landiers Nord constitue une étape importante dans l'aménagement du nouvel échangeur de Chambéry-Nord. Sandra Quivet, conductrice d'opérations grands projets pour AREA, nous explique pourquoi et fait le point sur les bénéfices de cette opération.

Pourquoi fallait-il déplacer l'accès à la zone des Landiers dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur de Chambéry-Nord ?

Il convient de souligner l'importance de la zone des Landiers dans l'agglomération chambérienne: les activités (commerces, entreprises, administrations...) y sont nombreuses et génèrent des flux de circulation importants depuis la VRU.

La nouvelle configuration de l'échangeur, avec une bretelle directe de la VRU vers l'A41 et l'insertion plus au nord des voies venant des giratoires de La-Motte-Servolex (voir plan), rendait impossible le maintien de l'accès précédent. Le nouvel accès, mis en service en septembre dernier, apporte plus de sécurité et de fluidité. Il est aussi plus central pour ce secteur nord et permet de mieux répartir les flux vers et dans la zone des Landiers en général.

Les automobilistes qui empruntent la nouvelle entrée se retrouvent également sur un nouveau giratoire à Villarcher-Marais: une réalisation d'AREA ?

Oui, AREA a financé et réalisé totalement le nouveau giratoire de Villarcher-Marais, à côté de Castorama qui fait partie intégrante du nouvel accès. Pour assurer la fluidité des circulations dans la zone et éviter des remontées de file sur la VRU, le giratoire devait être reconfiguré. Il apporte aussi une desserte plus sécurisée à l'avenue de Villarcher, à la rue des Marais et à l'ensemble des commerces, administrations et entreprises de la zone.

Nous avons également fait en sorte que cet aménagement profite à toutes les mobilités: les voiries sont équipées de trottoirs et de passages piétons, des bandes cyclables sont matérialisées sur l'avenue de Villarcher



lors de l'accès au rond-point et un nouvel arrêt de bus a été réalisé pour desservir les Landiers Nord. Enfin, une nouvelle signalétique va bientôt être implantée par le Grand Chambéry pour mieux orienter les flux vers les différentes activités.

Un parking de covoiturage a également fait son apparition au droit du giratoire de Villarcher-Marais: pourquoi l'implanter ici ?

AREA a appréhendé l'aménagement de l'échangeur de Chambéry-Nord comme une opération urbaine, prenant en compte toutes les mobilités et tous les enjeux urbains de l'agglomération. Ce parking de covoiturage s'intègre à une démarche et une action forte menées en partenariat avec le Grand Chambéry pour développer une mobilité durable. Nous avons réalisé un parking de covoiturage au niveau de la barrière de péage de Chambéry-Nord et nous finançons à 100 % deux autres espaces de stationnement: un au rond-point de Villarcher (70 places prévues en 2022 par le Grand Chambéry) et un autre au niveau de la Cassine (40 places au niveau de l'échangeur n° 16 de la VRU). Au total, nous aurons ainsi près de 200 places de covoiturage disponibles sur la zone. L'offre est ainsi diversifiée et non centralisée en un seul lieu; cela répond mieux au besoin de chacun.

À Villarcher-Marais, le parking est facilement accessible depuis la VRU avec l'entrée de la zone des Landiers. L'arrêt de bus au giratoire offre une bonne intermodalité entre transports en commun et covoiturage.

Le nouvel accès est en circulation depuis septembre dernier: quel premier bilan en tirez-vous ?

C'est tôt car nous sommes encore au cœur du chantier de l'échangeur; il reste de nombreuses interventions. L'aménagement prendra tout son sens lorsque nous aurons finalisé tous les travaux.

Toutefois, si nous regardons précisément l'accès aux Landiers, le nouveau giratoire et le parking de covoiturage, nous pouvons dire que l'opération est réussie. La circulation est fluide sur la bretelle d'accès, comme sur le rond-point.

Application AREA A43

Trouvez vos commerces facilement !

AREA met à disposition des Chambériens une application spécifique (disponible sous Android) pendant l'aménagement de l'échangeur de Chambéry-Nord. Elle vous facilite l'accès aux commerces de la zone des Landiers:

- Ouvrez l'application,
- Sélectionnez "créer un itinéraire",
- Entrez l'adresse de votre point de départ,
- Sélectionnez "destination", choisissez en dessous "commerces" ...

Vous avez accès à l'intégralité des enseignes de la zone des Landiers. Il suffit de sélectionner celle de votre choix et l'application vous indique l'itinéraire le plus rapide et le temps nécessaire, en tenant compte des travaux actuels dans le secteur.



Les ouvrages d'art sur la Leysse



Et au milieu coule une rivière !

Au cœur de l'aménagement de l'échangeur de Chambéry, la Leysse court vers le nord pour aller se jeter dans le lac du Bourget. Pour la franchir, AREA remplace les deux ponts existants par des ouvrages plus larges et configurés pour les circulations actuelles: une opération longue et nécessitant un phasage précis au centre du chantier.

Deux ou trois ponts ?

En réalité, ce sont trois ponts qui sont réalisés sur la Leysse. Pour maintenir les circulations dans ce secteur très contraint, un ouvrage provisoire a été construit avant démolition de ceux existants. Les deux nouveaux tabliers accueilleront alors chacun trois voies pour les bretelles reliant la VRU à la barrière de péage. Les clients profiteront ainsi de voiries plus sécurisées limitant notamment les entrecroisements et les changements de file qui avaient lieu auparavant.

Une opération sur deux ans

Le maintien des circulations et le contexte urbain de l'échangeur de Chambéry-Nord donnent un phasage sur deux ans pour réaliser les deux ouvrages d'art sur la Leysse. La multiplicité des intervenants (fondations, terrassement, ouvrage, superstructures, chaussées...) exige une coordination fine pour tenir les délais fixés dans chaque phase.

Les travaux ont débuté en octobre 2020 avec la construction de l'ouvrage provisoire et d'une première partie du nouvel ouvrage nord. Cette première étape a pris fin à l'été 2021. En octobre, il a donc été permis de basculer la circulation sur ces deux réalisations pour procéder à la démolition de ceux existants.

Jusqu'à l'été 2022, les interventions portent sur le nouveau pont sud et sur la seconde partie de l'ouvrage nord. En septembre prochain, l'ouvrage provisoire sera détruit pour laisser place à la configuration définitive.

Des solutions durables

Pour enjamber la Leysse, AREA a opté pour des solutions durables. Les tabliers des deux ponts sont à travée unique (sans pile) et libèrent ainsi le lit de la rivière. Surtout, la technique du pont intégral – peu courante en France – a été retenue pour les deux ouvrages. Réalisés sans joint de chaussée et sans appareil d'appui, ils offrent une plus grande robustesse et durabilité. La technique limite et simplifie l'entretien avec moins de stagnations d'eau risquant de dégrader le béton notamment. L'absence de joints de chaussée réduit aussi les nuisances en apportant du confort et moins de bruit lors du passage des véhicules.

Leysse couler !

La protection écologique et hydrologique de la Leysse est un enjeu majeur pour AREA. La démolition des ponts existants a constitué une phase délicate pour la rivière. Des mesures et des protections précises ont été mises en place pour assurer la continuité hydrologique de la Leysse, la préservation de la qualité de l'eau et la protection de la faune.

Avant toute intervention, AREA a fait réaliser une étude hydrologique par l'entreprise SAFEGE pour évaluer le débit du cours d'eau à différentes périodes. Elle a permis de dimensionner les buses posées sous les ouvrages existants pour faire passer la Leysse. Une plateforme a ensuite pris place au-dessus pour accueillir les engins de démolition et récupérer les débris d'ouvrage lors de leur grignotage au brise roche hydraulique. Évacués ensuite par camion vers des centres de tri, ils n'ont jamais été en contact avec le cours d'eau.

Pour s'assurer de l'efficacité du dispositif, AREA a demandé un entretien quotidien du passage busé. En parallèle, une procédure de suivi des crues a été mise en place pour toute la durée du chantier. Les prévisions météorologiques étaient suivies en temps réel sur le bassin versant en amont des ouvrages sur la Leysse; une équipe d'astreinte sur les nuits et les week-ends était mobilisable pour démonter en urgence l'ouvrage en cas de montée importante des eaux. La qualité de l'eau a également fait l'objet d'un suivi quotidien pendant toute la durée de la démolition pour s'assurer qu'aucune pollution n'était dégagée par le chantier. Pour la faune, une clôture anti-castors a empêché l'accès au chantier pour ces animaux afin de ne pas les mettre en danger. Les entreprises intervenantes ont également limité au maximum les travaux de nuit afin de réduire l'impact sur les chauves-souris qui peuplent la zone.

La démolition, elle-même, a été effectuée en moins de 4 jours entre le 14 et le 17 septembre: une journée pour les tabliers, une pour les culées et l'arasement des pieux existants, une dernière pour retirer les buses et permettre à la Leysse de reprendre une partie de son lit. Les matériaux ont été évacués au fur et à mesure. Au total, l'intervention dans le lit de la rivière – de la mise en place des buses jusqu'à leur enlèvement – aura été limitée à 10 jours, du 8 au 17 septembre.





Marie Leray

ingénieure travaux NGE Fondations, spécialiste fondations spéciales et pieux

de proposer le moyen technique adapté: ici, pour les ouvrages définitifs sur la Leysse, nous avons défini 32 pieux de 920 mm de diamètre et 18 mètres de profondeur armés sur toute leur hauteur.

Ensuite, nous coordonnons notre arrivée avec les autres acteurs du chantier: le terrassier Guintoli qui nous prépare les plateformes et les accès; les autres équipes NGE FONDATIONS comme celle chargée des palplanches qui nous permettent de forer au plus proche de la rivière; les fournisseurs de béton et d'armatures...

Enfin, nous accueillons nos équipes sur le chantier et sommes présents au quotidien pour pallier les imprévus et assurer le bon déroulement de l'exécution.

Pour l'ouvrage d'art de la Leysse, nous sommes intervenus entre décembre 2020 et janvier 2021 pour la réalisation des pieux de l'ouvrage provisoire et de la partie nord de l'ouvrage définitif (aujourd'hui en circulation)



et d'octobre à novembre 2021 pour les pieux de la partie sud de l'ouvrage définitif. Nous intervenons avec une équipe de 6 personnes sur site.

Quelles sont les particularités de ce chantier pour vous et votre entreprise?

Pour la partie « pieux » dont je m'occupe, chaque chantier est particulier, comme je vous le disais. Ici, nous avons plusieurs points à prendre en compte.

L'intervention se fait sur un cours d'eau; il est indispensable de protéger la ressource en eau et de veiller à ne pas abîmer le lit de la rivière lors de nos forages. Nous réalisons un espace confiné autour des pieux avec un système de « big bag » ou de blocs béton qui nous permet de contenir les déblais de forage avant de les évacuer par camions.

Nous étions à proximité de l'ouvrage existant sous circulation. Afin d'éviter toutes projections sur les voies, nous avons mis en place des sécurités supplémentaires sur les conduites injectant le béton.



Et ce qui vous plaît dans ce métier?

La première chose, c'est la diversité: la diversité des projets d'abord - (La Leysse à Chambéry ou le passage « grande faune » à Sampans sur l'A36 pour citer un autre projet avec AREA) - mais aussi la diversité des rencontres et des missions.

Chaque opération apporte son lot de surprises et de solutions à trouver, que ce soit pour les pieux eux-mêmes ou la façon de mener le chantier. Je me sens au cœur de la réalisation: les pieux doivent prendre en compte toutes les caractéristiques techniques de l'ouvrage, des informations géologiques jusqu'aux paramètres des structures... Cela amène aussi à côtoyer, échanger et se coordonner avec de multiples acteurs et professionnels: les clients, les chefs de chantier, les opérateurs de terrain, les chargés d'études, les fournisseurs, les contrôleurs... Mon rôle d'ingénieur travaux me place comme un véritable « chef d'orchestre » qui met en musique les demandes du client, les études, les équipes de terrain, les méthodes... Que demander de plus!

Enfin, l'avenue verte passe dans la zone de chantier; l'objectif était de la garder le maximum de temps ouverte aux circulations cyclables malgré les interventions. Nous avons tout fait pour limiter les temps de fermeture nécessaires tout en garantissant la sécurité des usagers et du chantier.

Comment devient-on ingénieure travaux principale spécialisée dans les pieux?

Pour ma part, j'ai fait l'École nationale supérieure de géologie de Nancy, spécialité géotechnique pour devenir ingénieure. Je me suis spécialisée dans les travaux géotechniques et plus spécifiquement dans les pieux et soutènement. La participation

à la réalisation d'ouvrages techniques correspondait à ce que je voulais voir et faire concrètement sur le terrain. Je suis même allée travailler dans le secteur des fondations spéciales à Christchurch en Nouvelle-Zélande, dans une zone sismique particulièrement sensible. De retour en France, j'ai intégré le groupe Dacquin comme ingénieure travaux en charge des chantiers de pieux tarière creuse et paroi de pieux; devenu NGE Fondations depuis 2018. Je suis basée désormais à Saint-Priest dans le Rhône. En tant qu'ingénieur travaux principale, je m'occupe de projets sur l'ensemble du secteur Auvergne-Rhône-Alpes.

À bicyclette...



Vous êtes cycliste? Vous enfourchez votre vélo pour vous rendre au travail, tous les jours ou occasionnellement? Vous êtes un usager régulier de l'avenue verte nord en semaine ou le week-end? AREA intègre votre mobilité au nouvel échangeur et vous écoute pour mieux vous accompagner dans vos déplacements.

Une nouvelle piste cyclable

Si vous travaillez hors de l'agglomération chambérienne en allant vers le nord – à Annecy, par exemple – votre choix de mobilité va s'enrichir. Il se limitait essentiellement à la voiture individuelle ou au train? Avec le nouvel échangeur, vous pourrez tester et adopter l'intermodalité vélo + covoiturage.

AREA a défini une nouvelle piste cyclable, entièrement sécurisée, le long d'une bretelle de l'échangeur: prenez votre vélo, suivez l'avenue verte, bifurquez pour le parking de covoiturage et rejoignez votre conducteur en toute sécurité;

même chose en sens inverse pour votre retour. C'est votre mobilité de demain! Ce nouveau barreau cyclable permettra aussi de rejoindre facilement La Motte-Servolex, la rue Denis Papin et le parc d'activités de l'Érier depuis l'avenue verte.

Dans la zone des Landiers, au rond-point de Villarcher reconfiguré, AREA a matérialisé des bandes cyclables à chaque jonction de l'avenue de Villarcher avec le giratoire. Elles sont prêtes à se connecter aux aménagements portés par le Grand Chambéry dans la zone des Landiers pour offrir des itinéraires cyclables à l'est de la VRU.



Vous accompagner pendant le chantier

AREA s'est engagée à maintenir les circulations pendant le chantier; cela s'applique également au vélo. La réalisation des ouvrages sur la Leysse impacte évidemment cet axe important pour les cyclistes de l'agglomération. Les travaux ont été phasés pour limiter au maximum les périodes de fermeture; la coupure de l'axe intervient pour des raisons de sécurité.

Ainsi, l'avenue verte a été fermée au droit du chantier jusqu'au 22 octobre dernier et le sera pour une quinzaine d'autres semaines environ dans l'année à venir. À chaque fois, AREA, en accord avec le gestionnaire des voies cyclables, vous guide et flèche un itinéraire de déviation pour rejoindre le Bourget-du-Lac à vélo ou en revenant.

Suite à vos remarques et remontées, AREA améliore ce schéma: une signalisation pour que les automobilistes et chauffeurs partagent mieux l'espace a ainsi été déployée dans le Parc d'Activités de l'Érier pour y renforcer la sécurité des cyclistes. N'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes et remarques, AREA reste à l'écoute de tous les usagers.



À la rencontre des cyclistes...

C'est une démarche et une rencontre qui en ont étonné plus d'un! Pendant une semaine, du 18 au 22 octobre, à la pause déjeuner, AREA est allé à la rencontre des salariés et des étudiants de la zone Technolac. Un objectif: parler vélo dans le cadre du nouvel échangeur de Chambéry-Nord.

Du lundi au vendredi, de 12 heures à 14 heures (et le mercredi de 10 heures à 16 heures), AREA était présent avec un vélo cargo devant les restaurants interentreprises et le restaurant universitaire. Deux roll-ups expliquaient le projet et les mesures mises en œuvre pour prendre en compte, améliorer et sécuriser les circulations cyclables. Plus de 350 personnes ont pu échanger avec AREA, s'informer et faire part de leurs remarques et suggestions dans le cadre du chantier et des futurs aménagements.

AREA venait avec deux bonnes nouvelles pour les cyclistes: la réouverture de l'avenue verte et la réalisation à venir de la nouvelle piste cyclable entre l'avenue verte et la zone d'activités de l'Érier.

La rencontre a permis également de communiquer directement auprès des usagers sur les futures fermetures de l'avenue verte dans le cadre du chantier et sur les itinéraires de déviation mis en place. AREA a également incité les cyclistes à s'inscrire aux informations travaux via le site Internet du projet et à le consulter régulièrement pour disposer de l'information la plus précise possible, quel que soit son mode de déplacement.

Mais AREA était là prioritairement pour entendre les cyclistes et voir les améliorations possibles quant à la prise en compte du vélo dans l'aménagement et pendant le chantier. L'information sur les dates de fermeture de l'avenue verte au droit du chantier et en amont de la coupure a fait l'objet de plusieurs retours. Les difficultés de circulation et la sécurité pour les vélos sur l'itinéraire de substitution dans la zone de l'Érier ont également été pointées. Pour les aménagements futurs, plusieurs usagers ont demandé la mise en place de consignes sécurisées pour les parkings de covoiturage. Les propositions ont été transmises aux responsables d'opération et sont à l'étude par AREA.

Les échanges ont été fructueux et amènent un dialogue serein et apaisé avec les cyclistes, impactés comme les autres usagers par les travaux actuels. Ils tracent des pistes et des suggestions utiles à la gestion du chantier et à l'aménagement en lui-même. À renouveler!





Le nouvel échangeur de Chambéry-Nord en quelques clics

Vous souhaitez suivre l'avancée du chantier, vous tenir informé des modifications de circulation, calculer vos temps de trajets sur Chambéry-Nord ou mieux comprendre les travaux et suivre l'actualité du nouvel échangeur, AREA met à disposition 4 outils numériques pour ne rien rater et répondre à toutes vos interrogations.

L'information la plus complète se trouve sur le site internet a43.aprr.com. Entièrement consacré au projet, vous y trouverez toute l'actualité des réalisations, les informations sur les travaux et découvrirez les équipes qui œuvrent chaque jour pour améliorer votre sécurité et votre mobilité. Vous pourrez vous inscrire aux notifications *via* le site pour recevoir les dernières informations travaux.

Pour plus d'interactions, l'échangeur de Chambéry-Nord est présent sur les réseaux sociaux avec un compte **Facebook** (www.facebook.com/A43Chambéry) et un compte **Twitter** (@A3Chambéry). Réactifs, ces outils vous préviennent notamment des modifications de circulation. Vous y trouvez aussi des liens vers le site internet pour une information plus détaillée, des quiz ou des anecdotes sur l'aménagement. Comme toujours sur les réseaux sociaux, vous pouvez facilement réagir et faire remonter vos questions ou suggestions.

Enfin, n'oubliez pas l'**application AREA A43** à télécharger sur votre smartphone Android. Vous y entrez vos trajets habituels et vous obtenez chaque jour vos temps de trajets actualisés en fonction du chantier. Vous pouvez aussi demander un trajet précis quand vous le souhaitez. Tous les commerces de la zone des Landiers y sont notamment répertoriés pour faciliter les déplacements vers cette zone d'activité.